

DEPARTEMENT
DES
BOUCHES-DU-RHONE

CONSEIL DEPARTEMENTAL

RAPPORTEUR(S) : M. JEAN-MARC PERRIN

DELIBERATION DE LA COMMISSION PERMANENTE 29 Janvier 2016

OBJET : Cession de l'ancienne gendarmerie du Prado 13008 Marseille.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône en date du 16 avril 2015, donnant délégations de compétences à la Commission Permanente du Conseil Départemental,

La Commission Permanente du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, réunie le 29 Janvier 2016 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

A décidé :

- de déclasser l'ancienne gendarmerie située 83 avenue du Prado 13008 Marseille, cadastrée section 842 A n° 50 pour une contenance de 3.386 m², du domaine public dans le domaine privé du Département, le bien étant désaffecté depuis le départ des services de la gendarmerie, le 1^{er} Septembre 2008,
- d'approuver sa cession au profit de la société ADIM PACA, au prix de 7.000.000 €, conforme à l'avis de France Domaine,
- d'autoriser la signature du compromis de vente sous conditions suspensives liées à l'obtention d'un permis de construire d'une surface de plancher de 6000 m² minimum ; dans ce compromis figurera également le versement d'une indemnité d'immobilisation de 5% du prix de vente l'acte correspondant,
- d'autoriser la signature de l'acte de vente définitif ainsi que de tout autre document se rapportant à cette transaction.

La recette correspondante sera imputée sur le budget départemental chapitre 77, fonction 0202, article 775.

Les frais notariés seront à la charge exclusive de l'acquéreur.

Votent pour : Le groupe « Un département gagnant – Les Républicains – UDI-Indépendants de droite » ; Le groupe des élus Indépendants ; Le groupe Communiste et Partenaires ; Le groupe Socialiste Ecologiste ; Le groupe des Socialistes et Républicains ;
Mme PUJOL

Vote contre : M. VERANI.

ADOPTE
Pour la Présidente du Conseil Départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation

Signé
Annie Citton
Directeur
du Service des Séances de l'Assemblée

